

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2024

Liste des délibérations examinées lors de cette séance par le Conseil municipal,  
conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, suite à la convocation en date du 26 mars 2024, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel HANNECART, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. HANNECART Michel, Maire, Mme DOCTOBRE Marie-Christine, M. GODIN Jean-Luc, M. GRIERE Daniel, Mme FOSTIER Francine, Adjoints ;  
Mme BAUDRY Marie-Fernande, M. ROLAND Paul-Henri, M. CARPENTIER Bernard, Mme LABOUREUR Marie-Claude, Mme DEBIONNE Brigitte, M. VAN VOOREN Valéry, Mme BAYART Nathalie, M. BOUCHEZ Sébastien, Mme GROULT Mélanie, Mme HANNAPPE Françoise, M. HERBIN Alain, Mme ROUSIES Françoise, M. SCULFORT Christophe, Mme CAILLEAUX Christine, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme DELVALLEE Séverine (procuration donnée à Mme DOCTOBRE Marie-Christine), LEGRAND Pascal (procuration donnée à M. GODIN Jean-Luc), adjoints, M. MARIE Serge (procuration donnée à Mme HANNAPPE Françoise), M. LALLEMAND Serge (procuration donnée à M. HERBIN Alain), conseillers municipaux.

Madame GROULT Mélanie a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 19 février 2024 a été approuvé à l'unanimité.

## DELIBERATION N°2024-006 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

**Approbation à la majorité** par 17 voix pour, 3 voix contre (M. MARIE, M. HERBIN et M. LALLEMAND) et 3 abstentions (Mme HANNAPPE, Mme ROUSIES et Mme CAILLEAUX).

## DELIBERATION N°2024-007 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

**Approbation à la majorité (M. le Maire n'a pas pris part au vote)**, par 15 voix pour, 3 voix contre (M. MARIE, M. HERBIN et M. LALLEMAND) et 4 abstentions (Mme HANNAPPE, Mme ROUSIES, Mme CAILLEAUX et M. SCULFORT).

Le résultat de clôture 2023 permet de constater :

- **Section de fonctionnement** : **Résultat excédentaire** : 71 759,41 €
- **Section d'investissement** : **Résultat excédentaire** : 615 118,02 €

## DELIBERATION N°2024-008 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

**Approbation à la majorité**, par 17 voix pour, 4 voix contre (M. LALLEMAND, M. SCULFORT, Mme DEBIONNE et Mme BAYART) et 2 abstentions (Mme FOSTIER et M. HERBIN)

de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- |   |         |
|---|---------|
| - Taxe foncière propriétés bâties (TFB)   | 35,26 % |
| - Taxe foncière propriétés non bâties (TFNB)  | 42,31 % |
| - Taxe habitation résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THRS) | 18,14 % |

## DELIBERATION N°2024-009 : VOTE AFFECTATION DES RESULTATS 2023

**Approbation à la majorité**, par 18 voix pour, 3 voix contre (M. MARIE, M. HERBIN et M. LALLEMAND) et 2 abstentions (Mme HANNAPPE et M. SCULFORT).

**DELIBERATION N°2024-010 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

**Approbation à la majorité** par 16 voix pour, 4 voix contre (M. MARIE, M. HERBIN, M. LALLEMAND et M. SCULFORT) et 3 abstentions (Mme HANNAPPE, Mme ROUSIES et Mme CAILLEAUX)

Du budget primitif 2024 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

section de fonctionnement :

- dépenses : 2 484 163,00 €
- recettes : 2 484 163,00 € dont 71 759,41 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

section d'investissement :

- dépenses : 1 283 000,00 €
- recettes : 1 283 000,00 € dont 615 118,02 € au compte 001 excédent reporté

**DELIBERATION N°2024-011: APPROBATION PROGRAMMATION VOIRIE 2024/2026 AVEC LA CAMVS**

**Approbation à l'unanimité**

**DELIBERATION N°2024-012 : GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A PROMOCIL DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DE LA DETTE**

**Approbation à l'unanimité.**

La séance est levée à 21 heures 10.



A Berlaimont, le 10 avril 2024

Le Maire,

Michel HANNECART